

# Un mentor pour vous accompagner au sein de la Municipalité

Que l'expérience des uns bénéficie aux autres! Tel est le credo du programme d'accompagnement d'élu-es par des élu-es proposé par l'UCV et inédit dans le canton de Vaud. Blaise Clerc, mentor, et Olivier Descloux, conseiller municipal, nous partagent leur expérience sur le sujet.



**Stéphanie Andrzejczak**  
Chargée de communication  
et du magazine  
*Point CommUNE!*  
à l'UCV

Qu'est-ce qu'un mentorat et en quoi suis-je concerné en tant que membre expérimenté de la Municipalité? Voilà les questions que vous pourriez vous poser. Si ce programme s'adresse a priori aux personnes qui débutent un mandat, pour les guider dans leur nouvelle fonction, sachez que tout membre de la Municipalité, et même la Municipalité toute entière, peut y faire appel à n'importe quel moment. Que ce soit à propos d'une restructuration, de problèmes liés aux ressources humaines, du fonctionnement même de la Municipalité, de la mise en œuvre de politiques publiques, etc. l'UCV peut vous proposer un mentor pour vous accompagner pour toutes les questions liées à la gestion communale. Les mentors sont des élu-es d'une commune ou des personnes venant de terminer leur mandat qui vous font part de leur expérience et vous apporte une vision externe. Il s'agit d'un soutien personnalisé, adapté à vos contraintes, que l'UCV propose gratuitement à ses communes membres (les 5 premières heures minimum). Les mentors sont soumis à la stricte confidentialité de leur mandat.

Rencontre avec Blaise Clerc, syndic de Vully-les-Lacs jusque fin juin 2021 et au bénéfice de 25 ans d'expérience dans la politique communale et Olivier Descloux, conseiller municipal au Mont-sur-Lausanne depuis juin 2016, en charge du dicastère Patrimoine, transitions énergétique et numérique.

**Olivier Descloux, pourquoi avoir décidé de faire appel à un mentor? Est-ce votre Municipalité qui vous l'a proposé pour un problème particulier?**

Non, c'est une démarche personnelle. Cet accompagnement répondait à un besoin. Notre Municipalité est passée, avec la nouvelle législature, de 7 à 5 personnes et notre commune d'environ 3500 à 10 000 habitant-es et certainement ces prochaines années, 15 000. C'est la troisième séance que je fais avec mon mentor, Blaise Clerc. Ce qui est intéressant c'est que nous partons de problèmes spécifiques pour arriver au global, tous les sujets qui touchent une Municipalité étant liés. On discute ainsi de ce qui a trait au personnel, à l'informatique, à la santé publique, à l'école, aux constructions et de bien d'autres sujets encore.

«Les **mentors** sont soumis à la **stricte confidentialité** de leur **mandat**.»

**Blaise Clerc:** C'est en effet une des choses qui me plaît en tant que mentor, c'est que nous n'abordons pas une seule thématique. Ce mentorat fonctionne bien avec le Mont-sur-Lausanne car chaque personne a une vision globale des dossiers, l'équipe est pluridisciplinaire et s'entend bien.

**Quel rôle joue pour vous votre mentor?**

Il faut bien comprendre qu'il n'est pas là pour prendre des décisions à ma place. Il est là pour m'interroger, pour imaginer

«Il est là pour **m'interroger**, pour **imaginer** avec moi **plusieurs pistes** et **plusieurs solutions**.»

avec moi plusieurs pistes et plusieurs solutions, pour me faire part de son expérience et m'indiquer quelles étaient les pistes qu'il avait imaginé dans la même situation. Pour faire appel à un mentor, il faut avoir la volonté de s'ouvrir à l'autre et savoir se remettre en question. Ce qui est intéressant c'est qu'une fois la confiance installée, on peut tout lui dire en ayant l'assurance que cela restera confidentiel.

**Blaise Clerc:** En effet, Olivier est dans un bon état d'esprit et le mentorat a ainsi tout de suite très bien fonctionné. C'est une chance d'ailleurs car lorsqu'une élu-e fait une demande de mentorat à l'UCV, il-elle ne sait pas tout de suite à qui il-elle aura affaire. L'UCV a ainsi eu un bon flair et a fait un bon travail de mise en relation.

**Blaise Clerc, quelle satisfaction rencontrez-vous en tant que mentor et quel travail cela représente-il?**

Je suis ravi d'accompagner Olivier, de transmettre mon savoir, de le soutenir et de lui expliquer comment j'ai vécu les situations qu'il vit actuellement. La première séance de mentorat ne nécessite pas de préparation particulière alors que pour les suivantes, on se replonge dans des dossiers, on se rappelle les cheminement de pensées qu'on a eu, les pistes qu'on avait envisagé sur les mêmes



sujets. L'idée est aussi d'inculquer comment structurer sa pensée et une manière de travailler; très utile notamment en début de mandat quand la prise de décision n'est pas encore facile ou dans des situations d'urgence comme la pandémie actuelle. Il ne faut surtout pas penser qu'on a besoin d'un mentor car on n'est pas assez compétent; l'idée est d'échanger, d'accompagner.

**Olivier Descloux, qu'est-ce qui vous plaît tout particulièrement dans ce programme de mentorat?**

Outre les échanges avec Blaise, ce «coaching» est une vraie réponse à mes besoins car avoir du temps pour suivre

En cas d'intérêt pour être mentor ou suivre un mentorat, le secrétariat de l'UCV se tient à votre disposition au 021 557 81 30 ou par email à [ucv@ucv.ch](mailto:ucv@ucv.ch). De plus amples informations sont aussi disponibles sur [ucv.ch/formations/mentorat](http://ucv.ch/formations/mentorat).

une formation est un vrai défi. Avec le mentorat, on fixe les séances en fonction de nos agendas et des actualités de la commune; il n'y a pas de périodicité fixe. Par ailleurs, ce n'est pas une formation globale mais un accompagnement totalement personnalisé. La fonction d'élu s'est complexifiée, c'est un vrai engagement... il est donc bien de s'entourer! Je compte d'ailleurs continuer ces séances avec Blaise. ■

Ci-dessus, Blaise Clerc, à gauche, et Olivier Descloux.

© Maxime Fayet, Commune du Mont-sur-Lausanne